

L'évolution de la monoparentalité féminine dans différentes régions du Québec, 1971-1981

The Evolution of "Female Single Parent" Families in Various Quebec Regions, 1971-1981

La evolución de la familia unipaterna femenina en diferentes regiones de Québec, 1971-1981

Viviane Leane and Céline Le Bourdais

Volume 14, Number 2, octobre 1985

Démographie sociale

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600570ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600570ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Leane, V. & Le Bourdais, C. (1985). L'évolution de la monoparentalité féminine dans différentes régions du Québec, 1971-1981. *Cahiers québécois de démographie*, 14(2), 185-207. <https://doi.org/10.7202/600570ar>

Article abstract

Contrarily to the past, the new single parent family is in most cases the result of a voluntary disruption of the household, or of a birth outside marriage; its head is mostly—and increasingly—the mother; and it concerns an increasingly younger population, among parents as well as children. After analysing the evolution of the level and age structure of female single parent families in Quebec, the authors describe the socio-economic profile of these families (labor force participation rate, mean income and housing), for each of the metropolitan regions of Quebec.

L'évolution de la monoparentalité féminine dans différentes régions du Québec, 1971-1981

Viviane LEAUNE et Céline LE BOURDAIS*

La plupart des pays occidentaux ont vu au cours des vingt dernières années la proportion des familles monoparentales vivant sur leur territoire croître de façon importante. Le Canada et le Québec n'ont pas échappé à cette tendance: entre 1961 et 1981, le taux de monoparentalité (ou pourcentage de familles monoparentales par rapport à l'ensemble des familles) est passé de 8,4 % à 11,3 % pour l'ensemble du Canada, et de 8,7 % à 12,5 % pour le Québec (Statistique Canada, 1963 et 1982b). Cette forte croissance semble étroitement liée à l'émergence d'une «nouvelle monoparentalité» qui se distingue de la monoparentalité antérieure, traditionnellement associée au veuvage, par «la féminisation croissante de la responsabilité parentale, l'appauvrissement et le rajeunissement des parents uniques, et enfin l'augmentation des ruptures volontaires du lien conjugal qui en caractérise l'émergence (séparations, divorces, maternités célibataires volontaires) et qui semble surtout le fait des agents-femmes» (Dandurand, 1982:185).

Ainsi, quoique déjà fort élevée au départ en raison de la surmortalité masculine, la proportion de familles monoparentales sous responsabilité féminine n'a cessé de croître au Québec, passant de 74 % en 1951 à 83 % en 1981 (Le Bourdais et Rose, 1984). À cette féminisation de la monoparentalité correspond, par ailleurs, un rajeunissement de la structure par âge des parents uniques : 27 % des Québécoises chefs de famille monoparentale étaient âgées de moins de 35 ans en 1981, comparativement à 19 % en 1971 (Statistique Canada, 1973 et 1984a). Enfin, la responsabilité parentale des mères seules tend à s'alourdir graduellement, du fait du rajeunissement progressif des enfants vivant dans ce type de famille: 91 % des familles monoparentales dont tous les enfants ont moins de 6 ans avaient un chef féminin en 1981 contre 87 % en 1976 (Statistique Canada, 1978 et 1984a).

* Institut national de la recherche scientifique (INRS-Urbanisation). Cette recherche, rendue possible grâce à une subvention du Fonds pour la Formation de Chercheurs et l'Aide à la Recherche (FCAR) du Québec, s'inscrit dans le cadre d'un projet portant sur la monoparentalité dans la région métropolitaine de Montréal. Nous désirons remercier Damaris Rose, chercheure co-responsable du projet, pour l'aide apportée à la réalisation de cet article.

La féminisation et le rajeunissement associés au phénomène de la monoparentalité ont contribué à l'appauvrissement des familles monoparentales. En effet, les femmes chefs de jeunes familles se retrouvent souvent seules à devoir assumer des responsabilités parentales lourdes (enfants en bas âge), et à pourvoir en plus aux besoins économiques de la famille. Dans l'impossibilité d'obtenir un travail rémunéré, à cause des faibles opportunités d'emploi ou de la difficulté d'affronter une double journée de travail (c'est-à-dire combiner les tâches relatives à l'entretien ménager et à l'éducation des enfants tout en travaillant à l'extérieur), plusieurs femmes n'ont d'autre choix que de recourir à l'aide gouvernementale. Au Québec par exemple, 55 % des familles bénéficiant d'aide sociale en 1978 avaient à leur tête une femme, et cette proportion atteint près de 60 % en 1981 (Gauthier, 1983).

Par ailleurs, même lorsqu'elles occupent un emploi rémunéré, les femmes n'améliorent pas toujours de façon significative le revenu réel de la famille, en raison des discriminations salariales importantes auxquelles elles font face sur le marché du travail (De Sève et Carter, 1980) et des coûts additionnels de gardiennage qu'elles doivent assumer lorsqu'elles travaillent à l'extérieur. En 1981 au Québec, le revenu moyen d'emploi des femmes représentait seulement 57 % de celui des hommes (8 984 \$ comparativement à 15 678 \$), et les femmes travaillant à plein temps gagnaient toujours 30 % de moins que l'ensemble des hommes travaillant à temps plein ou partiel (Messier, 1984:142). Il n'est donc guère surprenant de constater ensuite que le revenu familial des familles monoparentales est souvent très bas : 30 % de ces familles résidant au Canada en 1983 vivaient sous le seuil de pauvreté défini par le Conseil canadien du développement social (1984). D'autre part, 20 % des familles monoparentales sous responsabilité féminine jouissaient d'un revenu inférieur à 5 000 \$, contre 8 % de celles sous responsabilité masculine (Statistique Canada, 1984c). La «nouvelle» monoparentalité conduit donc progressivement à une «féminisation de la pauvreté», c'est-à-dire à «une concentration et une croissance de la pauvreté ... parmi les femmes chefs de famille ...» (Leavitt, 1983:4; notre traduction).

En dépit des conditions de vie particulièrement difficiles qui les caractérisent, les familles monoparentales commencent à peine à faire l'objet d'études approfondies. La majorité de ces dernières se sont limitées à présenter une image globale de la monoparentalité pour l'ensemble du Québec ou du Canada. Pourtant, les familles monoparentales se distribuent fort inégalement à l'intérieur de l'espace considéré, et cette répartition différentielle risque d'avoir un impact important sur les conditions de vie des familles, du fait des variations régionales observées au niveau des emplois et des services existants.

L'analyse qui suit vise à brosser le profil des familles monoparentales à chef féminin dans différentes régions du Québec au cours des dix dernières années. Plus précisément, l'étude cherchera à cerner les caractéristiques démographiques et socio-économiques des familles monoparentales sous responsabilité féminine dans les diverses régions métropolitaines de

recensement (RMR) du Québec et dans une agglomération de recensement (AR)¹. Le choix de ces unités géographiques tient d'abord au fait que la majorité des familles monoparentales vivent essentiellement dans ce type de région: au recensement de 1981, plus de 65 % des familles monoparentales québécoises à chef féminin vivaient dans une RMR (Statistique Canada, 1984a). En second lieu, le peu de données disponibles à un niveau géographique détaillé rend à peu près impossible une analyse des régions moins urbanisées. Enfin, l'étude est restreinte aux familles monoparentales à chef féminin, d'une part à cause de leur importance numérique, et d'autre part parce que leur situation économique apparaît comme étant beaucoup plus précaire que celle des familles monoparentales à chef masculin, dont la situation se rapproche fort de celle des familles biparentales.

1. MESURE DU PHÉNOMÈNE : LE CONCEPT DE LA FAMILLE

L'intensité de la monoparentalité (ou taux de monoparentalité) étant établie par rapport à l'ensemble des familles, son importance varie nécessairement en fonction du concept de famille retenu. La définition de la famille utilisée par Statistique Canada tend à sous-estimer l'importance de la monoparentalité, puisqu'elle compare les parents seuls vivant avec un ou plusieurs enfants à charge non seulement aux familles biparentales avec enfants mais aussi aux couples sans enfant. En effet, pour Statistique Canada une famille comprend «un époux et une épouse avec ou sans enfant célibataire (peu importe leur âge), ou un seul parent, quel que soit son état matrimonial, avec un ou plusieurs enfants célibataires (peu importe leur âge) vivant dans le même logement» (Statistique Canada, 1984a:29; c'est nous qui soulignons).

La définition adoptée par le Conseil des affaires sociales et de la famille (CASF), qui privilégie la relation parent-enfant comme noyau de la cellule familiale, apparaît comme étant plus pertinente lorsqu'on s'intéresse à l'impact des responsabilités parentales sur les conditions de vie difficiles que connaissent les familles monoparentales. Pour le CASF, la famille réfère au « groupe parent(s)-enfant(s) vivant ensemble dans une certaine continuité pour favoriser le développement personnel et social des individus qui le composent» (CASF, 1982:13)². Si l'on retient cette

-
1. La section portant sur l'évolution de la monoparentalité entre 1971 et 1981 est restreinte aux RMR de Chicoutimi-Jonquière, Montréal, Québec et Hull. Trois-Rivières est devenue une RMR en 1981 seulement (Trois-Rivières était en 1976 une AR) et les changements de limite survenus entre 1976 et 1981 rendent toute comparaison dans le temps impossible. Il en va de même pour l'AR de Sherbrooke, en raison des changements de définition des AR apparus entre 1976 et 1981.
 2. Voir aussi le Livre vert sur la famille publié récemment par le gouvernement québécois, qui adopte une définition de la famille très proche de celle du CASF (Comité ministériel permanent du développement social, 1984).

définition de la famille, le taux de monoparentalité peut donc s'interpréter comme mesurant la proportion de familles monoparentales par rapport à l'ensemble des familles avec enfants.

Cette mesure ne tient toutefois pas compte de l'âge des enfants et inclut dans un même temps des situations fort différentes en termes de responsabilité parentale; par exemple, une mère seule vivant avec un ou plusieurs jeunes enfants ne fréquentant pas encore l'école, ou inversement avec un enfant adulte subvenant à ses propres besoins et pouvant contribuer à ceux de la famille. Il devient dès lors essentiel, si l'on veut comprendre les difficultés d'organisation auxquelles sont confrontées les «nouvelles» familles monoparentales, de distinguer les familles selon l'âge des enfants à la maison ou alors de restreindre carrément l'analyse aux familles avec au moins un enfant à charge (c'est-à-dire âgé de moins de 18 ans)³. Malheureusement, les données publiées par Statistique Canada permettent rarement de différencier les familles selon l'âge des enfants pour une région géographique donnée. Par conséquent, cette étude réfère essentiellement à l'ensemble des familles monoparentales à chef féminin, peu importe l'âge des enfants⁴.

2. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE

2.1 Évolution des taux de monoparentalité

Le tableau 1 présente divers taux de monoparentalité (sexes réunis) selon la région pour les recensements de 1971, 1976 et 1981⁵. On remarque d'abord que les taux de monoparentalité calculés par rapport à l'ensemble des familles avec ou sans enfant sont demeurés à peu près stables entre 1971 et 1976, se situant autour de 10 %⁶. La stabilité observée durant cette période est attribuable d'une part à la croissance relativement importante du nombre de familles monoparentales (17,5 % pour l'ensemble du Québec), pour lesquelles on assiste à un rajeunissement progressif des enfants

3. La norme de 18 ans, comme seuil de passage à l'âge adulte, tient compte du fait que c'est là l'âge où l'on atteint la majorité au Canada, et que, comme la scolarisation obligatoire se termine à 16 ans, c'est aussi l'âge où nombre d'enfants entrent sur le marché du travail (Dandurand, 1982).

4. Nous travaillons présentement à un projet de recherche portant sur les familles monoparentales avec au moins un enfant à charge dans la région métropolitaine de Montréal. Nous ne disposons cependant pas encore des données spéciales commandées à Statistique Canada.

5. Même s'ils sous-estiment l'importance du phénomène, les taux de monoparentalité calculés par rapport à l'ensemble des familles avec ou sans enfant sont présentés au tableau 1, puisque l'on ne dispose pas d'autres mesures par RMR en 1971.

6. Les variations de population dues aux modifications des limites territoriales des RMR d'un recensement à l'autre sont relativement faibles, oscillant entre -5 % et 4 %. Elles ne devraient donc pas biaiser significativement les résultats de notre analyse.

Tableau 1

Taux de monoparentalité sexes réunis (en %) et taux d'accroissement (en %) des familles selon le type, dans différentes régions du Québec, 1971, 1976 et 1981

	Chicoutimi -Jonquière	Montréal	Québec	Hull	Trois-Rivières	Sherbrooke	Province Québec
<u>Taux de monoparentalité (%)</u>							
Toutes familles ^a							
1971	9,2	10,8	11,1	9,5	-	-	10,2
1976	9,1	11,1	11,0	10,3	-	-	10,3
1981	11,7	13,8	13,9	13,6	14,3	14,2	12,5
Familles avec enfants							
1976	11,7	15,9	15,0	13,9	-	-	14,3
1981	15,2	20,2	18,0	18,7	20,1	20,4	17,6
Familles avec enfants à charge ^b							
1981	11,5	16,4	13,4	16,2	15,3	17,8	13,8
<u>Taux d'accroissement (%)</u>							
Familles monoparentales (enfants tous âges)							
1971-1976	6,7	13,6	23,3	34,9	-	-	17,5
1976-1981	46,0	28,5	31,3	41,8	-	-	31,2
Familles époux-épouses (avec enfants)							
1976-1981	7,7	- 3,4	5,4	- 3,2	-	-	2,2

Sources : Statistique Canada, Recensement de 1971, cat. 93-718, tableau 54.

Recensement de 1976, cat. 93-825, tableau 27 et cat. 93-823, tableau 14.

Recensement de 1981, cat. 93-941, tableaux 35 et 37.

a. Taux calculé par rapport à l'ensemble des familles avec ou sans enfant.

b. Réfère aux familles avec au moins un enfant de 17 ans et moins.

(Wargon, 1979), et d'autre part à l'augmentation marquée des familles époux-épouses sans enfant ou avec enfants âgés de 18 ans et plus. En effet, le peu de statistiques disponibles révèlent que le nombre de familles biparentales avec enfants de 17 ans et moins a crû de 3 % seulement, soulignant ainsi la hausse importante des autres types de familles biparentales (Statistique Canada, 1975, 1978). On notera toutefois que, selon Statistique Canada, le nombre de familles monoparentales à chef masculin a été légèrement surestimé au recensement de 1971, ce qui a pour effet d'annuler la faible augmentation de la monoparentalité survenue entre 1971 et 1976.

Entre 1976 et 1981, la province de Québec et les différentes RMR ont toutes connu, par ailleurs, une hausse importante de leur taux de monoparentalité, et ce peu importe le type de famille considéré. L'augmentation absolue des taux entre ces deux années est à peu près du même ordre pour chacune des RMR, soit d'environ 2,5 % lorsque calculés par rapport à l'ensemble des familles, et de près de 4 % lorsqu'établis par rapport aux familles avec enfants. En 1981, les familles monoparentales représentent près d'un cinquième de l'ensemble des familles avec enfants dans les RMR québécoises, sauf à Chicoutimi-Jonquière (15 %). Ces taux sont le résultat de la forte croissance du nombre absolu de familles monoparentales entre 1976 et 1981 (entre 29 et 46 % selon la RMR), et inversement du faible accroissement, voire même de la diminution dans certains cas, du nombre de familles biparentales avec enfants (entre -3 % et 8 %).

Lorsqu'on restreint l'analyse aux familles ayant au moins un enfant à charge, le taux de monoparentalité (calculé par rapport à l'ensemble des familles avec au moins un enfant de 17 ans et moins) diminue quelque peu, passant de 17,6 % à 13,8 % pour l'ensemble de la province de Québec en 1981⁷. Ce résultat semble indiquer qu'un plus fort pourcentage d'enfants âgés de 18 ans et plus demeurent avec un parent lorsque ce dernier est seul que lorsque les deux parents sont présents.

La forte croissance de la monoparentalité enregistrée au cours des années soixante-dix semble en grande partie attribuable à la hausse du nombre de séparations et, surtout, de divorces, observée suite à l'adoption de la loi de 1968 par le Parlement canadien (voir McKie et alii, 1983; Lapierre-Adamcyk et Péron, 1983), et à la hausse des naissances hors mariage⁸. La proportion des femmes chefs de famille monoparentale qui sont divorcées au Québec est ainsi passée de 6 % en 1971 à 27 % en 1981, et celle

7. Les statistiques publiées ne permettent pas de calculer ce taux par RMR avant le recensement de 1981.

8. On notera toutefois que si le nombre de naissances qui sont le fait de femmes célibataires - au sens légal du terme - a crû de façon importante au cours des années soixante-dix, une étude récente conclut que la fécondité des célibataires sans conjoint âgées de 20 ans et plus a peu varié au Canada durant cette période. La hausse des naissances hors mariage serait ainsi due en grande partie à l'augmentation des naissances survenues en union consensuelle (Dumas et Boyer, 1984).

des célibataires de 7 à 13 % (Statistique Canada, 1975, 1982a). Peu d'informations sont disponibles par région quant à ces facteurs, et il est par conséquent difficile de préciser dans quelle mesure les variations régionales constatées dans les taux d'accroissement des familles monoparentales sont le résultat de l'un ou de l'autre de ces deux facteurs. On remarquera toutefois que les RMR où les taux de monoparentalité étaient les plus faibles en 1976, soit Chicoutimi-Jonquière et Hull, sont justement celles qui ont connu les plus forts taux d'accroissement, laissant ainsi croire à un processus de rattrapage.

2.2 Évolution de la structure par âge

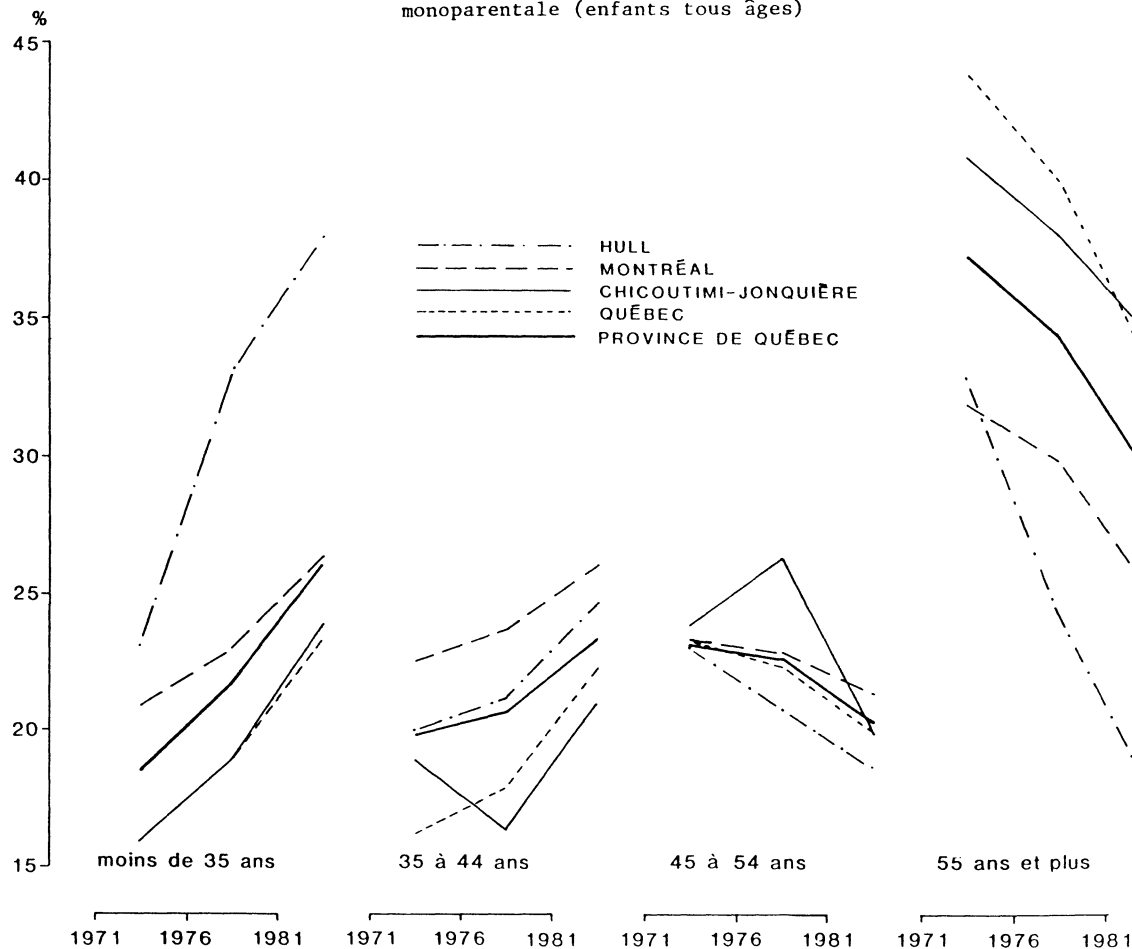
Les données publiées ne permettent pas d'examiner l'évolution de la composition des familles monoparentales selon l'état matrimonial de la mère dans les diverses RMR du Québec; l'étude de la structure par âge des mères en donne une image plus ou moins approchée. On observe d'abord une modification importante de la répartition par âge des femmes chefs de famille monoparentale entre 1971 et 1981, et ce dans les quatre RMR étudiées (graphique 1). La proportion des femmes âgées de moins de 35 ans a fortement augmenté, et dans une moindre mesure celle des 35-44 ans, alors qu'inversement le pourcentage des 45-54 ans et surtout celui des 55 ans et plus diminuaient progressivement. Les moins de 35 ans, qui représentaient déjà en 1971 plus de 20 % des femmes parents uniques dans les RMR de Hull et Montréal, en constituaient la plus forte proportion en 1981 (38 % et 27 % respectivement).

Les RMR de Chicoutimi-Jonquière et de Québec se caractérisent, quant à elles, par une structure par âge plus vieille que celle de l'ensemble de la province. Ainsi, dans ces deux RMR il faut attendre 1981 pour que les femmes de moins de 35 ans représentent plus de 20 % des chefs de famille monoparentale. Par ailleurs, les femmes âgées de 55 ans et plus constituent encore en 1981 plus du tiers de l'ensemble des chefs de famille monoparentale, comparativement à 25 % à Montréal et 18 % à Hull. On assiste donc à un rajeunissement accéléré (plus ou moins important selon la RMR) de la monoparentalité féminine, ce qui laisse déjà entrevoir l'étendue de la charge parentale et les difficultés d'organisation qui en découlent.

Mais les distributions par âge présentées plus haut englobent l'ensemble des femmes chefs de famille monoparentale, sans égard à l'âge des enfants, et permettent donc mal de cerner l'étendue de la responsabilité parentale, même si bien sûr celle-ci est liée d'assez près à l'âge de la mère. Le tableau 2 présente, pour le recensement de 1981, la distribution par âge des mères pour les familles monoparentales avec au moins un enfant à charge. La structure par âge est nécessairement beaucoup plus jeune, et ce pour chacune des régions. On remarquera la faible proportion des 55 ans et plus, qui fluctue entre 3,7 % et 9,5 %, et, inversement, le fort pourcentage des moins de 35 ans.

Graphique 1

Évolution de la structure par âge, selon le groupe d'âge des femmes chefs de famille monoparentale (enfants tous âges)



Source : Statistique Canada, Recensement de 1971, cat. 93-718, tableau 52; Recensement de 1976, cat. 93-825, tableau 27; Recensement de 1981, cat. 93-941, tableau 35.

Tableau 2

Distribution (en %) des familles monoparentales à chef féminin avec au moins un enfant à charge, selon l'âge de la mère, dans différentes régions du Québec, 1981

Groupes d'âge	Chicoutimi -Jonquière	Montréal	Québec	Hull	Trois-Rivières	Sherbrooke	Province Québec
Moins de 35 ans	38,5	41,1	40,2	50,5	41,7	47,6	42,1
35 - 44 ans	32,0	36,9	35,6	30,3	35,7	33,5	34,2
45 - 54 ans	19,7	18,4	19,1	15,1	18,6	15,6	18,6
55 ans et plus	9,5	3,7	5,2	4,5	4,0	3,7	5,1
Tous âges	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 1981, cat. 93-941, tableau 37.

Note : À cause des arrondissements, la somme des pourcentages n'est pas nécessairement égale à 100.

La RMR de Hull ressort encore une fois avec une structure par âge très jeune: la moitié des familles monoparentales ayant au moins un enfant à charge sont sous la responsabilité de femmes âgées de moins de 35 ans. L'AR de Sherbrooke présente un profil par âge similaire à celui de Hull, avec 47,6 % des femmes chefs de ce type de famille âgées de moins de 35 ans. Suivent les RMR de Trois-Rivières et Montréal, qui ont une structure par âge fort semblable, et enfin Québec et Chicoutimi-Jonquière. On remarquera toutefois que lorsqu'on restreint l'analyse aux seules familles monoparentales avec au moins un enfant de 17 ans ou moins, la RMR de Québec présente un profil par âge beaucoup plus proche de celui de la région de Montréal que lorsque l'ensemble des familles monoparentales est pris en compte (graphique 1), ceci en raison de la plus forte proportion de femmes de 55 ans et plus sans enfant à charge dans la région de Québec. Enfin, on peut constater que l'ordre des régions décelé au niveau des structures par âge correspond à celui observé pour les taux de monoparentalité pour les familles avec enfants à charge, c'est-à-dire que les régions caractérisées par les plus jeunes structures par âge présentent généralement les plus fortes proportions de familles monoparentales, exception faite de Hull (voir tableau 1).

Les différences de structure observées entre les RMR sont en grande partie fonction des variations régionales décelées dans la distribution par âge des épouses présentes dans les familles biparentales avec enfants à charge, ce qui n'est guère surprenant si l'on se rappelle que seulement 13 % des femmes chefs de famille monoparentale en 1981 au Québec n'avaient jamais été mariées légalement avant le moment du recensement (Statistique Canada, 1982a). La structure par âge des épouses est cependant légèrement plus jeune que celle des mères seules : 47 % des premières avaient moins de 35 ans au Québec en 1981 et 3 % plus de 55 ans, comparativement à 42 % et 5 % des secondes (Statistique Canada, 1984a). Il faut toutefois mentionner que la RMR de Chicoutimi-Jonquière présente, quant à elle, une distribution par âge des épouses nettement plus jeune que celle observée précédemment pour les femmes chefs de famille monoparentale. La croissance relativement récente de la monoparentalité dans cette région (voir tableau 1) explique sans doute en partie ce résultat.

Par ailleurs, les variations régionales observées au chapitre des structures par âge et des taux de monoparentalité tiennent peut-être aussi à l'existence de différences entre les régions au niveau des taux d'activité de la population féminine totale. En effet, diverses études européennes tendent à montrer que l'activité professionnelle des femmes peut être considérée comme un facteur prépondérant de la montée récente de la divortialité, en ce qu'elle constitue une «ressource» économique qui facilite l'accès au divorce, non seulement des femmes (Commissariat général au Plan, 1981), mais aussi des hommes (Bastard et Cardia-Vonèche, 1984). Compte tenu de leur relative autonomie financière, les femmes actives qui divorcent connaissent un niveau d'appauvrissement moindre que les femmes sans travail rémunéré; il en va de même de leurs conjoints qui voient le montant des pensions alimentaires qu'ils doivent verser diminuer en conséquence (Bastard et Cardia-Vonèche, 1984).

On pourrait donc s'attendre à ce que les taux de monoparentalité soient plus élevés dans les régions où la participation des femmes au marché du travail est plus grande, même si bien sûr l'aide gouvernementale peut être un précieux recours pour les femmes sans emploi qui désirent se séparer ou divorcer⁹. En fait, c'est sensiblement ce que révèle l'examen qui suit des taux d'activité de la population féminine dans chacune des régions en relation avec les taux de monoparentalité.

3. PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE

3.1 Taux d'activité

Le tableau 3 présente les taux d'activité par région pour l'ensemble de la population féminine, ainsi que les taux d'activité par âge des femmes chefs de famille monoparentale avec enfants à charge au recensement de 1981. On remarquera d'abord que le taux d'activité de l'ensemble des femmes responsables de famille monoparentale suit généralement de près celui de la population féminine totale, le premier étant de 49,2 % en 1981 au Québec, et le second de 47,5 %. L'écart le plus important se retrouve dans la RMR de Trois-Rivières, où le taux d'activité des mères seules est sensiblement plus faible que celui de l'ensemble de la population féminine (36,2 % comparativement à 43,7 %). Par ailleurs, les taux varient de façon importante d'une région à l'autre, oscillant entre 39,3 % pour l'ensemble de la population féminine à Chicoutimi-Jonquière et 55,6 % à Hull.

Tel qu'on pouvait s'y attendre, les taux d'activité de l'ensemble des femmes sont généralement les plus forts dans les régions où les taux de monoparentalité sont les plus élevés, soit dans les régions de Hull, Sherbrooke et Montréal (voir tableau 1). Inversement, la RMR de Chicoutimi-Jonquière, où le taux de monoparentalité est le plus faible, présente le taux d'activité le plus bas (39,3 %), soulignant ainsi l'existence d'une interrelation possible entre activité des femmes et rupture d'union. Il convient de souligner toutefois le cas de la RMR de Trois-Rivières, qui présente un taux d'activité relativement faible (le plus bas après Chicoutimi-Jonquière) mais une proportion de familles monoparentales moyennement élevée.

Par ailleurs, les taux d'activité les plus élevés chez les femmes responsables de famille monoparentale se retrouvent, comme pour l'ensemble de la population féminine, dans la RMR de Hull, suivie de près par la RMR de Montréal et l'AR de Sherbrooke, et les taux les plus faibles à Trois-Rivières et à Chicoutimi-Jonquière. Alors qu'environ la moitié des femmes chefs de famille monoparentale avec enfants à charge sont actives dans l'ensemble du Québec, moins de 40 % le sont dans les RMR de Trois-Rivières (36 %) et Chicoutimi-Jonquière (39 %).

9. La perspective d'une nouvelle union ou le retour dans la famille d'origine peuvent aussi constituer d'autres alternatives au mariage en cours.

Tableau 3
Taux d'activité (en %) de l'ensemble de la population féminine, et taux d'activité (en %) par âge des femmes chefs de famille monoparentale avec au moins un enfant à charge, dans différentes régions du Québec, 1981

Groupes d'âge	Chicoutimi -Jonquière	Montréal	Québec	Hull	Trois-Rivières	Sherbrooke	Province Québec
Ensemble de la population féminine	39,3	51,0	49,7	55,6	43,7	52,5	47,5
Femmes chefs de famille monoparentale	38,6	52,5	50,5	53,9	36,2	52,3	49,2
- moins de 35 ans	39,4	46,9	52,3	50,6	31,4	50,6	46,6
- 35 - 44 ans	48,9	61,7	56,2	66,7	47,7	59,2	57,9
- 45 - 54 ans	34,1	50,8	44,0	47,8	31,6	49,4	45,6
- 55 ans et plus	12,2 ^a	31,5	24,8	24,2 ^a	11,1 ^a	20,0 ^a	25,3

Source : Statistique Canada, Recensement de 1981, cat. 93-941, tableau 45; catalogue 93-965, tableau 2.

a. Taux par âge basé sur 25 femmes actives ou moins.

La distribution des taux d'activité par âge des femmes chefs de famille monoparentale avec enfants à charge prend l'allure d'une courbe en 'J' renversée, c'est-à-dire que les taux augmentent des moins de 35 ans aux 35-44 ans, pour ensuite diminuer au-delà de cet âge, et ce peu importe la région. Ainsi, 47 % des mères seules âgées de moins de 35 ans appartenaient à la population active en 1981 au Québec, comparativement à 58 % des 35-44 ans, 46 % des 45-54 ans et 25 % des 55 ans et plus (tableau 3). Enfin, la région de Hull ressort avec un fort taux d'activité (67 %) chez les 35-44 ans, tandis que Montréal se distingue par un taux relativement élevé (32 %) chez les femmes âgées de 55 ans et plus.

La participation différentielle des femmes chefs de famille monoparentale à la force de travail selon la région est sans doute reliée dans un premier temps aux diverses opportunités d'emploi existant dans chacune des régions, et aux conditions de travail qui s'y rattachent (horaire, expérience requise, salaire, etc.). Ainsi, le fort taux d'activité des femmes dans la région de Hull tient peut-être aux nombreux débouchés dans la fonction publique: 28 % des femmes actives dans cette région - et 17 % à Québec - occupaient un emploi dans ce secteur d'activité comparativement à environ 5 % pour le reste du Québec (Statistique Canada, 1984b). Dans un deuxième temps, les divers taux d'activité observés entre les régions peuvent aussi refléter en partie des conditions variables au niveau de l'accessibilité à des services bien précis pour celles qui assument seules les responsabilités parentales. La proximité de garderies (rarement présentes dans le milieu de travail), d'écoles, de transports adéquats, ou encore l'existence de logements peu onéreux proches des lieux d'emploi, sont des facteurs susceptibles d'affecter de façon importante l'entrée de ces femmes sur le marché du travail.

Par ailleurs, la plus faible participation des femmes âgées de moins de 35 ans au marché du travail, par rapport à celle des 35-44 ans, n'est sans doute pas étrangère au fait que les premières sont responsables d'enfants d'âge préscolaire en plus grand nombre (62 % contre 10 %), ce qui contribue à réduire leur disponibilité face au marché de l'emploi (Statistique Canada, 1984a). De plus, comme le révèle une étude récente basée sur les données de la bande-échantillon des ménages québécois du recensement de 1981, cette situation semble étroitement liée à la forte proportion (plus du tiers) des mères seules célibataires chez les moins de 35 ans, lesquelles sont nettement moins scolarisées que leurs consœurs séparées ou divorcées, et par conséquent moins bien armées face au marché du travail (Le Bourdais, 1985).

Quant aux femmes âgées de 45 ans et plus, leur plus faible taux d'activité tient sans doute beaucoup plus à une difficulté à trouver un emploi pour celles qui n'ont aucune expérience de travail, ou encore à un moindre besoin de revenus d'emploi pour les mères dont les enfants travaillent ou pour les veuves disposant d'un revenu de pension, qu'à une charge parentale lourde. En fait, la relation de dépendance économique apparaît comme étant souvent renversée au-delà de cet âge, c'est-à-dire que dans les familles monoparentales plus vieilles les enfants sont en général

plus souvent actifs que les mères¹⁰. Ainsi, tandis que les femmes chefs de famille monoparentale (enfants tous âges)¹¹ âgées de 45 à 54 ans étaient actives dans une proportion de 50 % en 1981 au Québec, et celles de 55 ans et plus dans une proportion de 17 %, au moins un des enfants appartenant à ces familles participait au marché du travail dans 65 % et 76 % des cas respectivement (Statistique Canada, 1984a). On ne sera donc guère surpris d'apprendre par la suite que les revenus des familles monoparentales augmentent en fonction de l'âge de la mère, même si, comme on l'a déjà vu, le taux d'activité de ces femmes diminue au-delà de 45 ans. Cette association positive entre revenu et âge tient donc en grande partie à l'accroissement de la part prise par le revenu des enfants à l'intérieur du revenu total de la famille lorsque l'âge de ces derniers s'élève (voir Le Bourdais, 1985).

3.2 Revenu moyen des familles

Le graphique 2 présente le revenu moyen des familles monoparentales à chef féminin (enfants tous âges)¹² selon l'âge de la mère, dans les différentes régions étudiées. On remarque d'abord que le revenu des familles monoparentales croît de façon continue à mesure que l'âge de la mère augmente, exception faite de la RMR de Hull où le revenu familial des mères âgées de 45-54 ans est légèrement supérieur à celui des 55 ans et plus. En 1981 au Québec, le revenu moyen des familles monoparentales à chef féminin est de 13 580 \$ (comparativement à 25 496 \$ pour l'ensemble des familles), fluctuant entre 7 239 \$ lorsque la mère a moins de 35 ans et 18 307 \$ lorsqu'elle est âgée de 55 ans et plus. Tel qu'on peut le voir sur le graphique, la situation économique des familles monoparentales sous la responsabilité de femmes âgées de moins de 35 ans apparaît comme étant beaucoup plus précaire que celle du reste des familles monoparentales, et ce peu importe la région, leur revenu moyen se situant ordinairement en deçà d'un seuil de 8 000 \$.

Par ailleurs, le revenu moyen des familles monoparentales selon l'âge des mères varie de façon importante entre les régions. Ainsi, l'écart séparant le plus haut et le plus faible revenu est de plus de 4 000 \$ pour les familles dont la mère a entre 45 et 54 ans : 18 500 \$ dans la RMR de Hull comparativement à 14 000 \$ à Trois-Rivières et 14 300 \$ à Chicoutimi-Jonquière (graphique 2). Ces deux dernières régions présentent généralement les revenus par âge les plus faibles; viennent ensuite l'AR de Sherbrooke, et les RMR de Montréal, Québec et Hull. Outre les divers taux d'activité régionaux présentés précédemment, les types d'emploi occupés par

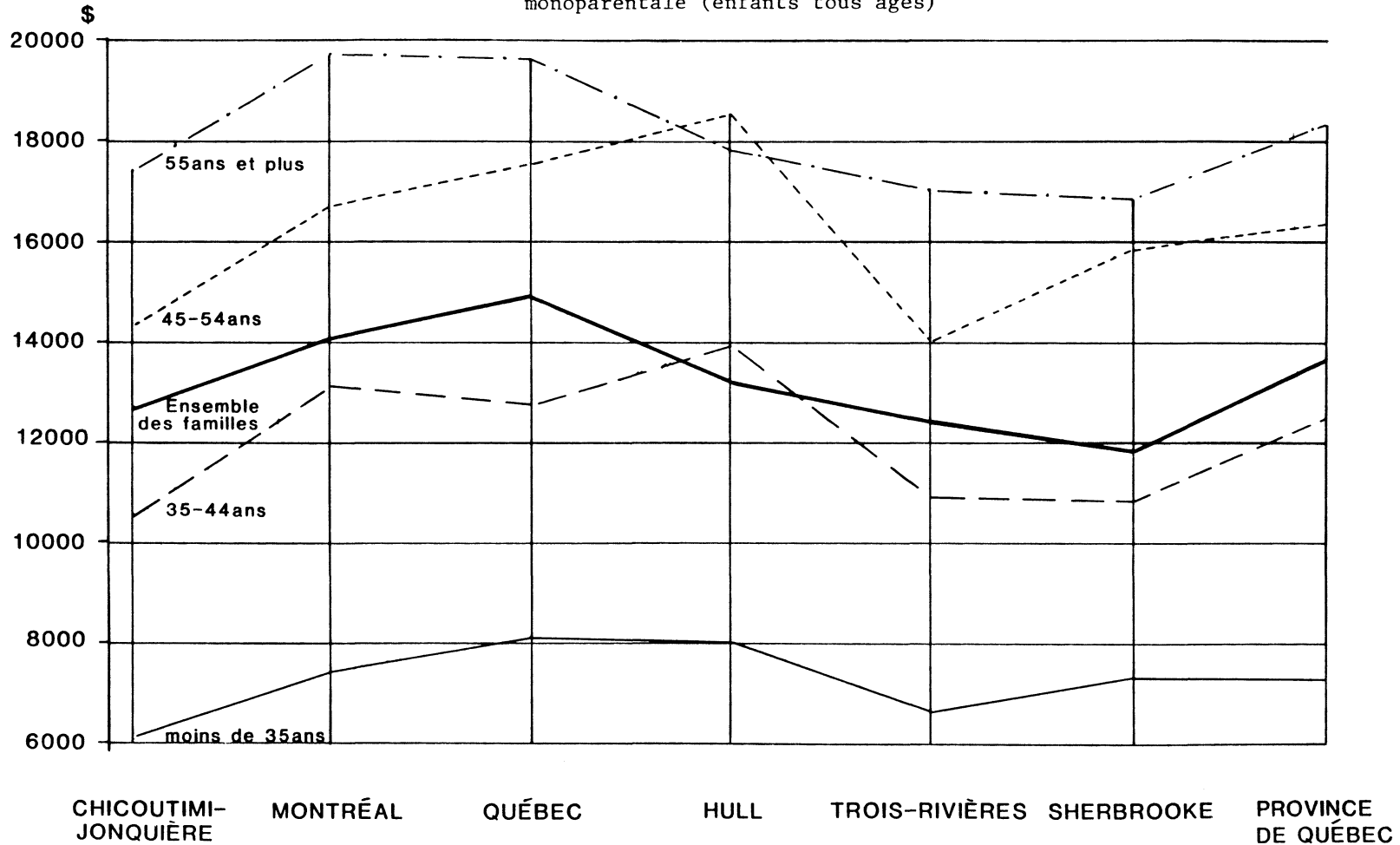
10. Il ne faudrait pas, bien sûr, en conclure trop rapidement que lorsque la mère est inactive, ses revenus sont nécessairement inférieurs à ceux de ses enfants qui travaillent.

11. Ces données ne sont pas disponibles selon l'âge des enfants.

12. Les données relatives au revenu ne sont pas disponibles selon l'âge des enfants, et le revenu moyen représente le seul indice publié selon la région.

Graphique 2

Revenu familial moyen selon le groupe d'âge des femmes chefs de famille
monoparentale (enfants tous âges)



Source : Statistique Canada, Recensement de 1981, cat. 93-941, tableau 46.

les mères seules (ainsi que par les enfants) et les conditions de salaire qui s'y rattachent, contribuent sans doute à expliquer certaines des variations observées entre les régions au niveau des revenus par âge. Alors que les bas revenus constatés à Trois-Rivières et Chicoutimi-Jonquière semblent étroitement liés aux faibles taux d'activité des femmes chefs de famille monoparentale dans ces régions (voir tableau 3), les écarts de revenu qui séparent la RMR de Hull de l'AR de Sherbrooke semblent être plutôt le résultat de différences dans la structure des emplois, puisque ces deux régions présentent des taux d'activité par âge de la mère (et des proportions de familles sans membre actif) fort semblables.

On notera, par ailleurs, l'importance des revenus des 55 ans et plus dans les RMR de Montréal et Québec, ce qui contribue à gonfler le revenu moyen de l'ensemble des familles monoparentales vivant dans ces régions; ceci vaut plus particulièrement pour la RMR de Québec où, rappelons-le, la structure par âge des familles monoparentales à chef féminin est relativement vieille. Inversement, en raison de leur très jeune structure par âge, les régions de Sherbrooke et Hull enregistrent un revenu moyen global relativement faible, compte tenu de leurs taux d'activité et de leurs niveaux de revenu par âge. Ainsi, la RMR de Hull, qui connaît des revenus par âge plus élevés que ceux de Québec (exception faite des 55 ans et plus), présente un revenu moyen (13 228 \$) largement inférieur à celui observé à Québec (14 910 \$); il en va de même pour l'AR de Sherbrooke, qui enregistre le plus faible revenu moyen (11 786 \$) comparativement à 12 401 \$ pour la RMR de Trois-Rivières et à 12 571 \$ pour la RMR de Chicoutimi-Jonquière.

3.3 Conditions de logement

Du fait de leurs faibles revenus, les familles monoparentales à chef féminin sont généralement incapables d'accéder à la propriété, ou encore se voient forcées de quitter le logement possédé au moment de la rupture d'union, étant dans l'impossibilité de continuer seules à assumer les charges d'hypothèque. Au Québec en 1981, moins du tiers des femmes chefs de famille monoparentale étaient propriétaires de leur logement, comparativement à près des trois quarts des familles époux-épouses avec enfants (voir tableau 4)¹³. La région de Chicoutimi-Jonquière ressort avec les plus fortes proportions de propriétaires, tant chez les familles biparentales que monoparentales (77,5 % et 36,9 % respectivement), et la région de Montréal avec les plus faibles pourcentages (65,8 % et 22,9 %).

Les variations observées entre les régions tiennent d'une part à la variabilité quant au type de logements disponibles, et d'autre part aux différences notées antérieurement dans la structure par âge et dans les revenus des familles monoparentales. En effet, une étude récente publiée par Statistique Canada montre que la situation des familles monoparentales en termes de logement est très étroitement associée à l'âge de la mère,

13. Un peu plus de la moitié des familles monoparentales à chef masculin étaient propriétaires de leur logement au recensement de 1981.

Tableau 4

Proportion des familles propriétaires, et proportion des familles propriétaires et locataires consacrant plus de 25 % de leur revenu aux dépenses de logement, selon le type de famille, dans différentes régions du Québec, 1981

Type de famille ^a	Chicoutimi -Jonquière	Montréal	Québec	Hull	Trois-Rivières	Sherbrooke	Province Québec
<u>% de familles propriétaires</u>							
. biparentales avec enfants	77,5	65,8	75,2	76,6	76,3	74,6	74,3
. monoparentales à chef féminin ^c	36,9	22,9	29,5	31,3	28,5	23,5	31,5
<u>% de familles propriétaires^b</u> <u>consacrant plus de 25 % du</u> <u>revenu au logement</u>							
. biparentales avec enfants	21,4	21,5	18,7	17,0	19,8	20,4	19,8
. monoparentales à chef féminin ^c	41,0	37,4	32,6	38,5	34,7	41,2	32,7
<u>% des familles locataires^b</u> <u>consacrant plus de 25 % du</u> <u>revenu au logement</u>							
. biparentales avec enfants	24,2	18,3	17,5	25,4	25,2	18,2	19,0
. monoparentales à chef féminin ^c	59,5	55,5	56,5	65,5	57,6	60,4	57,2

Source : Statistique Canada, Recensement de 1981, cat. 93-941, tableau 39.

- a. Tableau basé uniquement sur les familles provenant des ménages composés d'une seule famille de recensement sans autre personne.
- b. Pourcentage basé sur les familles vivant dans des logements non agricoles seulement.
- c. Réfère aux familles monoparentales, enfants tous âges.

lequel, nous l'avons vu, affecte fortement le niveau du revenu familial. Ainsi, seulement 16,5 % des familles monoparentales dont la mère a moins de 35 ans étaient propriétaires de leur logement au Canada en 1981, comparativement à près de 40 % pour les 35-44 ans et plus de 50 % chez les 45-54 ans (Priest, 1984).

Par ailleurs, la très forte proportion de familles monoparentales propriétaires à Chicoutimi-Jonquière est sans doute fonction de l'éventail des logements disponibles (plus de familles sont propriétaires au départ, quel que soit le type), mais aussi de la structure par âge relativement vieille des familles monoparentales à chef féminin dans cette région (on risque sans doute de trouver dans ce cas une plus forte proportion de veuves propriétaires d'un logement dont l'hypothèque est entièrement payée). Inversement, la faible proportion de familles propriétaires à Montréal tient au fait que cette région est caractérisée par une très forte concentration de logements locatifs (Statistique Canada, 1984a). On notera la proportion relativement élevée de familles monoparentales propriétaires à Hull, alors que la structure par âge est jeune, et les revenus moyennement élevés. Cette situation est sans doute liée à la crise du logement vécue dans cette région (taux de vacance faible et loyers élevés), ce qui incite les femmes copropriétaires au moment de la rupture d'union, à garder leur logement.

Lorsqu'on regarde ensuite la proportion du revenu familial consacrée aux dépenses de logement (ou au loyer chez les locataires), les familles monoparentales à chef féminin apparaissent encore une fois comme défavorisées par rapport aux familles époux-épouses. Au Québec en 1981, 20 % des familles biparentales propriétaires consacraient plus de 25 % de leur revenu aux dépenses d'habitation, comparativement à 33 % des familles monoparentales à chef féminin (tableau 4). L'écart est encore plus grand pour les familles locataires: 19 % des premières utilisaient plus de 25 % de leur revenu pour leur loyer, contre 57 % des secondes¹⁴. Une étude récente révèle à ce propos que la situation des familles monoparentales à chef féminin, dont la majorité est locataire, est nettement plus précaire que celle des autres types de famille et que cette situation empire à mesure que l'âge de la mère diminue. Au Canada en 1981, 46,7 % des familles monoparentales dont la mère a moins de 35 ans consacraient effectivement plus de 50 % de leur revenu aux dépenses de logement, ce qui est énorme lorsqu'on connaît leur revenu moyen au départ (Priest, 1984).

Même si les familles monoparentales à chef féminin apparaissent nettement défavorisées dans l'ensemble des régions étudiées, certaines différences ressortent néanmoins. Les familles monoparentales propriétaires consacrent en plus grand nombre plus de 25 % de leur revenu aux dépenses d'habitation dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et l'AR de Sherbrooke qu'ailleurs, ce qui n'est guère surprenant compte tenu de leurs faibles niveaux de revenu. La RMR de Hull se distingue par ailleurs avec environ deux familles locataires sur trois utilisant plus de 25 % de leur revenu pour le loyer.

14. Pour les familles monoparentales à chef masculin, les proportions sont de 24 % et 28 % respectivement.

Plusieurs facteurs, tels les divers taux de taxation en vigueur dans les municipalités ou encore les possibilités d'accès à des logements à prix modique, jouent sans doute aussi un rôle important au niveau des difficultés que rencontrent les familles monoparentales au chapitre du logement et de leurs conditions de vie en général. Très peu d'études analysant l'impact des différentes politiques municipales ou provinciales sur la situation des familles monoparentales ont été menées jusqu'à maintenant, mais les quelques travaux entrepris en ce sens soulignent tous la nécessité d'une intervention gouvernementale planifiée avec minutie (voir, par exemple pour le logement, Gaudreau, 1984; Klodawsky et alii, 1985).

CONCLUSION

La monoparentalité n'est pas un phénomène nouveau; déjà en 1941, 12 % des familles québécoises avec ou sans enfant ne comptaient qu'un seul parent¹⁵. Ce qui est nouveau, c'est que depuis le début des années soixante-dix, la croissance de ce type de famille s'accélère en même temps que changent les modalités présidant à sa formation. Contrairement à la monoparentalité passée, généralement associée au décès d'un conjoint, la «nouvelle» monoparentalité est avant tout le résultat des ruptures volontaires d'union (séparations, divorces) et des naissances hors mariage; elle affecte de façon croissante majoritairement des femmes, et touche une population de plus en plus jeune, tant chez les parents que chez les enfants.

Les jeunes familles monoparentales (c'est-à-dire les familles dont la mère a moins de 35 ans), dont le nombre ne cesse de croître, connaissent des situations de vie particulièrement difficiles. Étant en grande majorité responsables de jeunes enfants, les femmes chefs de ces familles sont souvent incapables d'accéder au marché de l'emploi, et par conséquent d'atteindre un revenu décent qui leur permette de se loger à des coûts ne dépassant pas le seuil généralement admis de 25 % du revenu familial. Au Québec en 1981, le revenu moyen des mères seules âgées de moins de 35 ans s'établissait à 7 239 \$, et se situait nettement sous le seuil de pauvreté défini par le gouvernement canadien (10 614 \$ pour un adulte et un enfant; Boyer, 1985:10), compte tenu du nombre moyen de personnes (2,7) dans ces familles. De plus, près de 75 % de l'ensemble des familles monoparentales (enfants tous âges) québécoises à chef féminin étaient locataires, et 57 % d'entre elles consacraient plus de 25 % de leur revenu aux dépenses de logement, ce qui pour plusieurs d'entre elles est clairement trop élevé, compte tenu de leur revenu de base (Klodawsky et alii, 1985).

15. La proportion de familles monoparentales a diminué de façon importante entre 1941 et 1961, suite aux gains réalisés dans l'espérance de vie des parents et à l'accroissement de la nuptialité (voir Le Bourdais et Rose, 1984).

Vivant en majorité dans les régions métropolitaines, les familles monoparentales québécoises connaissent des difficultés économiques qui varient selon la région à laquelle elles appartiennent. La situation des familles monoparentales, qui semble particulièrement difficile dans les RMR de Chicoutimi-Jonquière et Trois-Rivières, pourrait s'aggraver graduellement au cours des prochaines années, si la tendance à la hausse observée entre 1976 et 1981 et associée à un processus de rajeunissement, se maintenait. En effet, ces régions présentent une structure par âge relativement vieille, ce qui a pour effet d'augmenter le revenu global moyen des familles monoparentales vivant dans ces zones, l'âge des mères étant positivement relié au revenu des familles. Finalement, les familles monoparentales vivant dans les régions de Québec et Montréal connaissent des conditions de vie quelque peu meilleures, bien que, cela est évident, leur situation demeure précaire, et ce plus particulièrement pour les jeunes familles.

Compte tenu de l'effet désastreux que les problèmes sociaux et économiques auxquels sont confrontées les familles monoparentales peuvent avoir sur le devenir des enfants appartenant à ces familles, l'adoption de nouvelles politiques capables de répondre aux besoins spécifiques de ces familles n'en devient que plus urgente. D'autant plus que, si l'on se fie aux estimations récentes du Bureau de recensement américain, la proportion d'enfants risquant d'appartenir à un moment de leur vie à une famille monoparentale avant leur dix-huitième anniversaire est loin de représenter une faible minorité: elle serait de l'ordre de 45 % pour les enfants nés en 1978 aux États-Unis (Netter et Price, 1983).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BASTARD, Benoît et Laura CARDIA-VONÈCHE, 1984. «L'activité professionnelle des femmes : une ressource, mais pour qui ? Une réflexion sur l'accès au divorce». Sociologie du travail, 3, 308-316.
- BOYER, Ginette, 1985. «Un drame à l'image de notre société». Relations, 105, 9-12.
- COMITÉ MINISTÉRIEL PERMANENT DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, 1984. Pour les familles québécoises - Documentation de consultation sur la politique familiale. Québec, 114 p.
- COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU PLAN, 1981. Rapport du groupe de travail «Prospective de la famille». Paris, Documentation française, 214 p.
- CONSEIL CANADIEN DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, 1984. Trop peu : Définition et évaluation de la pauvreté au Canada. Ottawa, 100 p.
- CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FAMILLE, 1982. La Famille demain. Québec, 75 p.

- DANDURAND, Renée, 1982. Famille, monoparentalité et responsabilité maternelle. Montréal, Université de Montréal, Département d'anthropologie, Thèse de doctorat, 482 p.
- DE SÈVE, Michel et Marlen CARTER, 1980. «Les inégalités entre les travailleurs des deux sexes : effet de qualification ou effet de statut». Recherches sociographiques, 21, 3, 253-282.
- DUMAS, Jean et Louise BOYER, 1984. «Mise au point sur l'accroissement récent de la fécondité des célibataires au Canada». Cahiers québécois de démographie, 13, 2, 311-322.
- GAUDREAU, Marcel (en collaboration avec Diane FRAPPIER), 1984. Les ajustements résidentiels initiés par certains groupes sociaux à l'intérieur du parc domiciliaire existant. Montréal, Institut national de la recherche scientifique-Urbanisation, 70 p.
- GAUTHIER, Anne, 1983. Les politiques sociales et le travail domestique ou une liaison entre les femmes et l'État. Québec, Conseil du statut de la femme, 139 p.
- KLODAWSKY, Fran, Aron SPECTOR et Damaris ROSE, 1985. Single Parents and Housing: How Mothers Lose Out. Ottawa, Société canadienne d'hypothèque et de logement.
- LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne et Yves PÉRON, 1983. «Familles et enfants au Québec : la toile de fond démographique». Santé mentale au Québec, 8, 2, 27-42.
- LEAVITT, Jacqueline, 1983. «The Gender Gap: Making Planning Education Relevant». Journal of Planning Education, 3, 1, 55-56.
- LE BOURDAIS, Céline (avec la collaboration de Damaris ROSE), 1985. «Vers une caractérisation des familles monoparentales québécoises à chef féminin», communication présentée au colloque annuel de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française, tenu à Chicoutimi en mai 1985. À paraître en 1986 dans Simon LANGLOIS et François TRUDEL (Eds.), La morphologie sociale en mutation au Québec. Québec, Les Presses de l'Université du Québec, Cahier de l'ACFAS no 41, 141-158.
- LE BOURDAIS, Céline et Damaris ROSE, 1984. «Les familles monoparentales et l'espace urbain - caractéristiques et besoins dans la région métropolitaine de Montréal». In Nouvelles valeurs. Répercussions sur la politique et l'action familiales, compte rendu du deuxième congrès annuel des services à la famille. Canada, Ottawa, 176-190.
- McKIE, D.C., B. PRENTICE et P. REED, 1983. Divorce : La loi et la famille au Canada. Ottawa, Statistique Canada.

- MESSIER, Suzanne, 1984. Les femmes ça compte. Québec, Conseil du statut de la femme, 200 p.
- NETTER, Edith M. and Ruth G. PRICE, 1983. «Zoning and the Nouveau Poor». Journal of the American Planning Association, 48, 2, 171-181.
- PRIEST, Gordon E., 1984. «Cycle de vie de la famille et logement au Canada : une analyse fondée sur les données du recensement de 1981». Revue statistique du Canada, septembre, vi-xxiii.
- STATISTIQUE CANADA, 1963. Recensement de 1961, cat. 93-516, vol. 2, Ottawa.
- _____, 1973. Recensement de 1971, cat. 93-716, vol. 2, Ottawa.
- _____, 1975. Recensement de 1971, cat. 93-718, vol. 2, Ottawa.
- _____, 1978. Recensement de 1976, bande sommaire no SDF AMA15, Ottawa.
- _____, 1982a. Recensement de 1981, cat. 92-905, vol. 1, Série nationale, Ottawa.
- _____, 1982b. Recensement de 1981, cat. 93-917, vol. 2, Série provinciale, Ottawa.
- _____, 1984a. Recensement de 1981, cat. 93-941, vol. 2, Série provinciale, Ottawa.
- _____, 1984b. Recensement de 1981, cat. 93-965, vol. 2, Série provinciale, Ottawa.
- _____, 1984c. L'évolution des revenus au Canada : 1970-1980, cat. 99-941, Ottawa.
- WARGON, Sylvia T., 1979. L'enfant dans la famille canadienne. Ottawa, Statistique Canada, cat. 98-810, hors série, 109 p.

RÉSUMÉ - SUMMARY - RESUMEN

LEAUNE Viviane et LE BOURDAIS Céline - L'ÉVOLUTION DE LA MONOPARENTALITÉ FÉMININE DANS DIFFÉRENTES RÉGIONS DU QUÉBEC, 1971-1981

Contrairement à la monoparentalité passée, la «nouvelle» monoparentalité est avant tout le résultat des ruptures volontaires d'union et des naissances hors mariage; elle affecte de façon croissante majoritairement des femmes, et touche une population de plus en plus jeune, tant chez les parents que chez les enfants. Après une analyse de l'évolution de l'intensité et de la structure par âge des familles monoparentales à chef féminin, cet article examine le profil socio-économique de celles-ci, et plus particulièrement le taux d'activité des femmes chefs de famille monoparentale, le revenu moyen et les conditions de logement, et ce pour les diverses régions métropolitaines du Québec.

LEAUNE Viviane et LE BOURDAIS Céline - THE EVOLUTION OF «FEMALE SINGLE PARENT» FAMILIES IN VARIOUS QUEBEC REGIONS, 1971-1981

Contrarily to the past, the new single parent family is in most cases the result of a voluntary disruption of the household, or of a birth outside marriage; its head is mostly - and increasingly - the mother; and it concerns an increasingly younger population, among parents as well as children. After analysing the evolution of the level and age structure of female single parent families in Quebec, the authors describe the socio-economic profile of these families (labor force participation rate, mean income and housing), for each of the metropolitan regions of Quebec.

LEAUNE Viviane et LE BOURDAIS Céline - LA EVOLUCIÓN DE LA FAMILIA UNIPATERNA FEMENINA EN DIFERENTES REGIONES DE QUÉBEC, 1971-1981

Contrariamente a la familia unipaterna de antes, la nueva familia unipaterna es ante todo el resultado de las rupturas voluntarias de uniones y de los nacimientos fuera del casamiento; ella afecta en forma creciente y en su mayoría a las mujeres y toca una población cada vez más joven tanto en lo que atañe a los padres como a los chicos. Después de un análisis de la evolución de la intensidad y de la estructura según la edad de las familias unipaternas formadas por una mujer, este artículo examina el perfil socio-económico de ellas y más particularmente la tasa de actividad de las mujeres, jefes de familia unipaterna, el ingreso promedio y las condiciones de vivienda y ésto para las distintas regiones metropolitanas de Québec.